

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
»	»	»	»
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	10 »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

L'élection de M. Fallières

L'élévation de M. Fallières à la suprême magistrature implique une très éloquente signification.

Le Congrès a couronné la digne carrière d'un démocrate estimé dont l'esprit éclairé, la droiture, la fermeté, la modération, la modestie et la compétence ont reçu l'éclatante consécration qu'elles méritaient. La majorité qui s'est affirmée sur le nom de M. Fallières indique cependant autre chose. Les républicains en se serrant autour d'un candidat librement désigné par les suffrages des gauches, ont témoigné de l'esprit d'inflexible discipline qu'on leur contestait, ils ont montré qu'aucune division n'était susceptible de peser sur leur choix. Ils ont prouvé que, réfractaire à l'intrigue, leur préférence savait se porter sur le candidat qui promettait le moins. Ils ont établi leur sincérité et leur bonne foi. C'est ainsi que le vote du Congrès a constitué une manifestation imposante et retentissante. Toutes les querelles de parti, toutes les inimitiés de groupe, toutes les préoccupations de petites chapelles ont cédé devant une nécessité commune. M. Fallières n'est pas l'élu des radicaux, des radicaux socialistes ou des socialistes, il est le président des républicains.

J'imagine que, lorsqu'il s'agit d'élire le président de la République, on ne saurait admettre d'autre patronage que celui-là. Ce sont ces considérations précisément qui caractérisent l'échec de M. Doumer. Les voix réactionnaires, mêlées aux voix nationalistes et à quelques voix dissidentes, se sont perdues sur son programme.

On connaît ses parrains. Le président de la Chambre pourra nous exposer qu'à certaines heures de détresse nationale on doit s'attacher au relèvement des âmes. Avec une trop adroite subtilité, il nous dira qu'un mécontentement patriotique créant des rapprochements en dehors de toutes les étiquettes, il a voulu opposer sa candidature affranchie de bon Français à la candidature prisonnière des politiciens. C'est son explication. Est-ce son excuse? Issu de la démocratie, doué de qualités remarquables d'assimilation et d'ardeur, attiré vers les radicaux par ses premières aspirations, M. Doumer avait frappé l'opinion par la netteté de ses idées, la franchise de ses convictions, le désintéressement de ses actes. Tel nous apparaît le ministre débutant que M. Bourgeois avait tenu à associer à la fortune de son cabinet de 1895. On s'étonna un peu par la suite lorsqu'on le vit, au lendemain d'une très utile campagne de propagande, accepter de M. Méline le gouvernement général de l'Indo-Chine. Ce ne furent pas, toutefois, des années perdues; de 1897 à 1902, M. Doumer déploya des qualités administratives qu'on se plut à reconnaître. Mais cet éloignement l'avait métamorphosé; des illusions commencèrent à se dissiper pour disparaître complètement lors de l'élection de janvier 1905 qui dressa contre la candidature de M. Brisson, président sortant de la Chambre, la candidature suspecte de M. Doumer, fort de l'appui du centre et de la droite. M. Doumer fut élu. C'était là le premier signe évident de sa défection.

Triomphant ou battu au Congrès de Versailles, le cas de M. Doumer devait rester le même. C'est une défaite. Aucune revanche honorable n'est possible. Et cette constatation est tout à la louange des électeurs exclusivement républicains du président Fallières.

MOTS DE LA FIN

Notre ami Calino réintégrant son domicile, à trois heures du matin, aperçoit un groupe entourant un homme vraisemblablement mort.

— Le malheureux, lui explique-t-on, a succombé à une attaque d'apoplexie...
— Toujours des attaques nocturnes, alors !... observe notre ami.

Chambre des Députés

Séance du 22 Janvier 1906 (matin)
PRÉSIDENCE DE M. LOCKROY
VICE-PRÉSIDENT

Sur la proposition de M. Klotz, la Chambre a adopté sans débat un projet tendant à rétablir pour les produits sucrés l'équilibre douanier prévu par les lois du 11 janvier 1892 et du 16 avril 1895.

La Chambre a ensuite repris la discussion relative aux avances à autoriser aux sociétés coopératives agricoles.

L'urgence est votée et l'article premier est adopté.

La suite de la discussion a été renvoyée à lundi.

Séance de l'après-midi
PRÉSIDENCE DE M. DOUMER

La discussion générale du budget de l'intérieur est ouverte.

M. Audigier se plaint de ce que les préfets sont, dit-il, des agents électoraux; il demande que le ministre leur interdise tout acte de candidature officielle.

M. Dubief répond à M. Audigier et l'incident est clos.

M. Tournade parle de la situation des enfants aveugles et sourds-muets au point de vue de la scolarité; il demande que le gouvernement s'occupe de ces déshérités.

Le ministre répond qu'une commission réunie sous la présidence de M. Bourgeois s'est constituée dans ce but.

M. Steeg proteste contre la façon dont les ministres casent leurs fils, leurs parents et leurs amis dans les administrations; certaines nominations sont faites en violation de tous les règlements.

Le nombre des attachés aux cabinets des ministres va en augmentant.

Ces antichambres sont les antichambres de l'avancement; voilà pourquoi on est si pressé de les occuper; et on s'explique que les rédacteurs du ministère cherchent, eux aussi, à se faire attacher au cabinet. Les autres employés sont, par suite, surchargés; ils font leur travail sans courage, sachant bien que l'avancement sera pour les autres.

M. Dubief dit qu'un tableau d'avancement va paraître réglant les nominations.

La discussion générale est close; les chapitres 1 à 4 sont adoptés.

M. Sénac, demande une réduction de 2 millions sur le chapitre 6 pour supprimer les sous-préfets.

Cet amendement est rejeté.

M. Constans, propose une réduction de 1.435.000 fr. sur ce chapitre 6.

M. Morlot, combat l'amendement qui néanmoins a été adopté par 300 voix contre 219.

Le chapitre 6 est adopté.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

La révolution en Russie

La situation générale

On est parfaitement assuré que des désordres graves ne pourront se produire le 22 janvier à Saint-Petersbourg, car les ouvriers montrent peu d'inclination à créer des troubles, et le gouvernement, de son côté, est décidé à supprimer immédiatement toutes manifestations accompagnées de désordres.

Le calme se rétablit de plus en plus en Russie. Dans tout l'empire, à l'exception des provinces frontalières, l'ordre et la paix règnent à nouveau; les troubles, dans les régions de la Baltique, en Pologne et en Sibérie, diminuent notablement.

On s'attend à un prompt et complet rétablissement partout, de la tranquillité publique.

Troubles du Caucase

La situation s'aggrave au Caucase. Une véritable guerre civile a éclaté. Les insurgés se sont emparés de la forteresse de Batoum, et dominent complètement l'Imérie, la Mingrelie et une partie du Transcaucase, au nord de la ligne Tiflis-Batoum, où les fonctionnaires ont été tous destitués. Des voyageurs, arrivés de Kars,

confirment la présence à Erzeroum, de nombreuses troupes turques, près de la frontière du Caucase. Une lutte meurtrière a éclaté entre Arméniens et musulmans à Agdam. Des bandes tartares marchent sur Elisabethopol et Schouscha. L'administration gouvernementale est partout paralysée; les troupes sont insuffisantes.

Plusieurs chemins de fer sont au pouvoir des insurgés. Plusieurs navires de guerre vont arriver à Batoum, de Sébastopol.

A Moscou

Le gouverneur général fait connaître que les bruits répandus par les révolutionnaires, d'après lesquels l'administration et les troupes auraient commis des actes d'arbitraire, fusillant sans pitié toutes les nuits en dehors de la ville, de paisibles citoyens, ne sont que des inventions malveillantes, ainsi que les rumeurs relatives à des troubles imminents pour les 22 et 25 janvier. Le gouvernement général se porte garant que les désordres ne se renouvelleront pas.

La répression continue

On mande de Libau que, selon certains bruits, vingt-cinq personnes auraient été fusillées, en vertu d'un arrêt de la cour martiale du gouvernement de Courlande, pour pillage, brigandage et assassinat.

On mande de Krasnoïarsk que les révolutionnaires qui s'étaient réfugiés dans les ateliers de chemin de fer se sont rendus le 17 janvier, après quatre jours de résistance; 490 ont été arrêtés.

On a constaté que les ateliers avaient été barricadés; beaucoup d'objets ont été emportés. Le théâtre, l'école, de nombreuses boutiques ont été endommagés; des coffres-forts ont été forcés.

Anecdotes

Les hommes bien rentés sont très recherchés dans les partis politiques, quels qu'ils soient. On espère qu'ils sauront prêter à la cause un appui plus utile que celui de leur éloquence. Mais souvent les partis politiques se trompent. Ils sont victimes d'un mirage et, ayant soigneusement couvé un Crésus, ils s'aperçoivent avec peine qu'ils ont fait éclore un Harpagon. On sait par quelles bonnes paroles un des Plutus de la droite a toujours remplacé les commandites que les journaux de son parti attendent naïvement de lui.

Le nationalisme n'a rien à envier sur ce point au royalisme.

Ils ont là un homme de sport à qui sa grosse fortune valut de le faire désigner pour la candidature dans une des circonscriptions les plus attachées au parti. En revanche, on attendait de lui de sérieuses subventions aux candidats moins favorisés du sort. Mais on les attend toujours.

Avant de patronner le millionnaire, les nationalistes avaient négligé de prendre leurs informations. Car s'ils l'avaient fait, on leur aurait conté cette anecdote édifiante.

Le futur député se trouva orphelin de bonne heure. Son tuteur pensa qu'avec sa grosse fortune il se devait de faire ses frasques de jeune homme honorablement, et, pour lui éviter les relations avec les usuriers marchands de crocodiles empaillés, il lui ouvrit un crédit de cinquante mille francs, qu'il pouvait dépenser à sa guise. Au bout de quelque temps, étonné de ne pas voir son pupille revenir à la charge, le tuteur se dit : « Il est timide, ou bien, il a trop dépensé qu'il n'ose le dire, il faut le mettre à son aise. » Et, prenant le jeune homme à part, il lui demanda de l'air le plus paternel : — Tu dois avoir besoin d'argent?... Tu sais, ne te gêne pas avec moi.

— De l'argent? Mais non... Pourquoi faire? J'ai toujours mes cinquante mille francs.

— Comment?

— C'est à dire non, je ne les ai plus, j'ai acheté de la rente.

LA REINE D'ESSEN

Ainsi l'appellent ses 500.000 sujets, c'est-à-dire les 40 000 ouvriers qui travaillent dans l'usine Krupp et dont les familles forment un total de 200.000 personnes, auxquelles se joignent 300.000 autres représentant les familles des nombreux fournisseurs. Ce demi-million est complètement sous la dépendance de Mlle Bertha Krupp, qui exerce une puissance semblable à celle d'une souveraine. La reine d'Essen a une armée qui lui envoie plus d'un prince allemand, et qui sous le nom apparent de brigade d'incendie, constitue un corps de troupe de mille hommes parfaitement disciplinés, aussi bien armés que les soldats du Kaiser et pouvant, le cas échéant, prêter aide à Guillaume. Des sentinelles, le fusil chargé, sont postées sur la terrasse du château, et des patrouilles font la ronde jour et nuit. La reine d'Essen envoie des ambassadeurs auprès de toutes les cours de l'Europe; ils ne font pas, à vrai dire, officiellement partie du corps diplomatique, mais on compte avec eux autant, sinon plus, qu'avec les plénipotentiaires. Comme Elisabeth d'Angleterre, Bertha Krupp refuse sa main à tous les prétendants. Ses revenus se sont élevés, pour l'exercice annuel clôturé le 30 novembre dernier, à près de 16 millions de francs. L'usine, avec ses réserves, vaut à elle seule un demi-milliard, qui s'ajoute des recettes des chemins de fer, télégraphe, téléphone, boulangeries, abattoirs, magasins de toute nature, gazomètre, etc., le tout appartenant à la reine.

On dirait d'un conte de Grimm, mais il n'y a pas de réalité plus réelle.

Une grève de Potaches

Comme si la Russie n'était pas assez éprouvée par les insurrections qui l'endeuillent après la guerre japonaise, la voici maintenant en butte à un danger imprévu, la grève des potaches.

Ceux-ci se sont dit que, pour être de son époque, il fallait faire autant que tout le monde. Et les voilà engagés dans une guerre. Au moins, faut-il espérer que celle-ci n'ébranlera pas la Russie et se terminera sans effusion de sang.

A titre de curiosité, nous citons quelques-unes des revendications de MM. les potaches :

L'adoption de blouses rouges comme uniformes; la réforme des études d'après un programme établi par les élèves; participation de délégués des élèves aux conférences professorales; abolition de l'étude du grec; renvoi des professeurs lorsque la majorité des élèves l'exigera; l'organisation de fumeurs et le droit de porter des revolvers.

Les élèves établissant, revisant eux-mêmes leurs programmes (pourquoi tolèrent-ils encore des maîtres?) élaguant les matières qui cessent de leur plaire, congédiant les professeurs qui devront trembler sous leur férule, portant des revolvers et fumant comme des suisses... c'est le monde à l'envers et c'est le cas de le dire : il n'y a plus d'enfants. — Encore un chapitre à ajouter au « nouveau jeu » qui se met à envahir l'empire des tsars et jusqu'aux Républiques.

INFORMATIONS

Conseil des ministres

Les ministres se sont réunis lundi matin en conseil de cabinet, au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. Rouvier.

Le but principal de cette réunion était d'examiner la question des syndicats professionnels qui doit venir très prochainement en discussion devant la Chambre.

On sait que le rapport de M. Barthelemy sur cette question conclut à l'ex-

tension de la loi de 1884 dans un certain nombre de cas.

Le point le plus grave de cette question est celui concernant les fonctionnaires des divers ordres. Le conseil de lundi a commencé la délibération sur cette affaire et doit la continuer au conseil des ministres qui sera tenu à l'Élysée.

Le conseil s'est également occupé de la marche des travaux à la Chambre; mais quant à la question de la date des élections générales, elle a été réservée. Cette question, en effet, ne sera résolue qu'après le 18 février, lorsque M. Fallières aura pris possession de la présidence de la République et que la situation du ministère aura été réglée.

Le rapport de M. Klotz sur le budget de la guerre

Le rapport de M. Klotz sur le budget de la guerre, qui sera prochainement distribué aux Chambres, relève l'importance de ce budget en 1906, par suite de la nécessité pour la France d'être prête à toute éventualité, malgré son désir de paix, et par suite du commencement d'application de la nouvelle loi sur le recrutement.

M. Klotz, dans la première partie, fait l'historique complet des incessants efforts faits depuis 1870 pour la défense nationale, d'où il conclut que la République a atteint un degré de puissance militaire inconnu des régimes antérieurs; mais, malgré que le Parlement n'ait jamais refusé aucun crédit militaire demandé par notre gouvernement, les dépenses extraordinaires allemandes en 1904 furent triples, et celles de 1905 quintuples des nôtres.

M. Klotz déplore en passant l'absence d'une responsabilité effective en matière de défense nationale, qu'il voudrait donner au président du conseil. Il critique l'institution du généralissime en temps de paix, et blâme notre système d'avancement des officiers.

M. Klotz examine ensuite toutes les questions juridiques que pourra soulever l'application de la loi de deux ans, et en présente par anticipation des solutions, dont une relative à la réunion des conseils de révision devient un projet de loi gouvernemental déjà adopté.

M. Klotz termine par un examen du budget de la guerre de 1906 proprement dit, dont le chiffre définitif, d'accord avec le gouvernement et la commission, dépasse de près de 2 millions le chiffre primitivement proposé, et de 34 millions les crédits accordés en 1905.

Les Idées de M. Doumer

Selon le *Gil Blas*, le soir de l'élection présidentielle, M. Doumer parlant à ses amis a déclaré qu'il n'était nullement abattu et qu'il avait, au contraire, l'impression que ses idées triompheraient bientôt. Il a exposé ensuite ses idées sur la présidence. Jusqu'ici les présidents ont abdiqué tout pouvoir entre les mains des ministres; cela est absurde et coupable. La conception du rôle présidentiel est tout autre. Le Président sait ou devrait savoir les choses que le Parlement et les ministres même ignorent. Il a une vue générale d'ensemble sur toute la politique intérieure et extérieure. Il prévoit les événements au lieu de les suivre. Il fait l'opinion au lieu de la subir. Il n'est pas à la remorque des partis, il est au-dessus d'eux et ne leur obéit qu'en observant le bien supérieur du pays. Avec l'autorité que lui donne sa fonction, il impose ses vues qui sont parfois secrètes et justifiées. Le Parlement cède. S'il résiste, on le dissout.

Au Vénézuéla

A la suite de la rupture des relations diplomatiques entre la France et le Vénézuéla et l'expulsion violente de M. Taigny, chargé d'affaires de France, et des fonctionnaires de la Compagnie des câbles, MM. Bourget et Jacoux, le président Castro menace de faire feu sur tous les navires français qui se présenteront à La

Guayra. La situation est excessivement grave. L'alarme règne à Caracas, où la presse officieuse excite le populaire contre les Français.

M. Castro déploie une grande activité. Il envoie des garnisons ainsi que des munitions et des approvisionnements dans les ports.

On télégraphie de Willemstad :

« Le Vénézuéla montre beaucoup d'activité. On place des garnisons dans les ports et on fournit les troupes d'approvisionnement. Selon des informations parvenues ici, l'opinion publique aurait accueilli la rupture avec la France avec la plus entière indifférence. Mais dans les cercles diplomatiques de Caracas on est indigné de ce que M. Taigny n'ait pas été autorisé à retourner à terre après avoir été chercher sa correspondance à bord de la *Martinique*. »

On dit que le Vénézuéla étudie un projet de câbles de La Guayra à Porto-Rico. »

La Conférence de la Haye

M. Root annonce que les représentants de l'Amérique à la prochaine conférence de la Haye seront MM. Joseph Choate, ancien ambassadeur à Londres; le général Horace Porter, ancien ambassadeur à Paris, et le juge Rose, de l'Arkansas.

A Algésiras

Dimanche a été une journée de repos et d'excursions. La mission espagnole doit se rendre à Ceuta à bord d'un croiseur espagnol et se propose d'employer chaque dimanche à visiter l'une ou l'autre des possessions espagnoles en Afrique, voyages d'agrément et d'études tout à la fois. Les autres missions feront également des excursions aux environs d'Algésiras, notamment à la pointe extrême de la Péninsule, à Tarifa.

LA CONTREBANDE DE GUERRE

Le rapport sur la contrebande de guerre a été soumis aux délégués; il est probable qu'il sera adopté dans son entier; il autorise seulement la vente des fusils de chasse.

Un Record télégraphique

Il ressort des renseignements donnés par l'administration à un de nos confrères du *Figaro* que dans la seule période de temps comprise entre quatre heures et cinq heures et demie, 98.000 mots avaient été transmis à partir de Versailles et que, vers le même moment, deux cents communications téléphoniques à longue distance avaient reçu satisfaction, tant de Versailles que de Paris dans un délai d'un quart d'heure.

Des dépêches déposées à Versailles à quatre heures étaient mises en distribution à 4 h. 10. Celle qui annonçait au Brésil l'élection du nouveau président arrivait à Pernambuco 7 minutes 30 secondes après son départ, et celle qui portait la nouvelle aux Etats-Unis parvenait à Brest 2 minutes après son expédition de Versailles, et à New-York 3 minutes après sa réexpédition de Brest par le câble de la Compagnie française qui, dans toutes les principales villes d'Amérique, gagnait une avance de 10 à 15 minutes sur ses concurrents.

Réunion d'évêques

Une importante réunion d'évêques se tient à Albi, au palais épiscopal, sous la présidence de Mgr Mignot, archevêque d'Albi. On cite la présence de l'archevêque de Toulouse, des évêques de Cahors, Carcassonne, Clermont-Ferrand, Le Puy, Limoges, Mende, Montauban, Pamiers, Perpignan, etc.

Ces prélats ont tenu plusieurs réunions, sur lesquelles le secret le plus rigoureux est gardé. Toutefois, le bruit s'accrédite que ces réunions ont pour but de préparer le congrès des évêques de France.

Importations et exportations en 1905

L'administration générale des douanes vient de publier le volume des

documents statistiques sur le mouvement des importations et des exportations pendant l'année 1905.

Les renseignements suivants sont extraits de ce volume :

Importations

Objets d'alimentation : 800.335.000 en 1905 ; 817.218.000 en 1904.

Matières nécessaires à l'industrie : 3.026.224.000 en 1905 ; 2.853.035.000 en 1904.

Objets fabriqués : 847.304.000 en 1905 ; 832.060.000 en 1904.

Totaux : 4.673.863.000 en 1905 ; 4.502.313.000 en 1904.

Exportations

Objets d'alimentation : 778.202.000 en 1905 ; 693.261.000 en 1904.

Matières nécessaires à l'industrie : 1.261.483.000 en 1905 ; 1.220.872.000 en 1904.

Objets fabriqués : 2.373.090.000 en 1905 ; 2.167.111.000 en 1904.

Colis postaux (a) : 342.889.000 en 1905 ; 316.611.000 en 1904.

Totaux : 4.761.724.000 en 1905 ; 4.450.956.000 en 1904.

Tirage d'Obligations

Ville de Paris 1892. — Paris, 22 janvier. — Le numéro 118.065 gagne 100.000 francs.

Le numéro 135.255 gagne 50.000 fr.

Les numéros 283.500 et 206.350 gagnent 10.000 francs.

Trente numéros gagnent chacun 1.000 francs.

Petites Nouvelles

Le ministre de la guerre autorise les officiers à faire partie de la Société Gambetta, association française et républicaine qui a pour but d'honorer la mémoire de Gambetta et de propager sa doctrine et ses enseignements.

— La neige est tombée en abondance dans l'Est et dans le Centre.

— La Ligue des Patriotes a organisé dimanche sa manifestation annuelle en souvenir des Français tués à Buzenval, lors des sanglants combats de l'Année terrible. Déroulé de a prononcé un violent discours contre les internationalistes.

— Le bureau socialiste international tiendra séance en mars. L'ordre du jour comprendra une motion relative à l'attitude du prolétariat international en cas de guerre.

— La cour d'assises du Finistère a acquitté l'ouvrier de l'arsenal, Pergam, poursuivi pour une conférence qu'il fit sur l'antimilitarisme.

— Dans la malle des Indes qui fut incendiée, étaient 43 sacs de dépêches qui contenaient 5 millions de valeurs déclarées.

— Dimanche, à Dijon, a été célébré l'anniversaire des 21, 23, 25 janvier 1871.

REVUE DE LA PRESSE

De Jean Frontière dans la *Dépêche* :

Après tout, l'Allemagne n'a-t-elle pas reconnu dans ses accords avec la France non seulement notre situation particulière résultant du voisinage mais aussi « l'intérêt spécial qui s'ensuit pour nous à ce que l'ordre règne au Maroc » ? En bonne raison, elle ne saurait trouver illégitime que la conférence, reconnaissant notre même intérêt spécial, sanctionne le droit spécial de police qui en est le corollaire. Le tout est de trouver la formule qui, en assurant la pacification du Maroc dans les conditions exigées même par la nature des choses, donne à l'Allemagne un honorable quitus pour le mandat dont elle a bien voulu se charger de sa propre autorité, afin de sauvegarder les droits européens par une conférence internationale. Le problème n'est nullement au-dessus du talent de M. Visconti-Venosta et de ses collègues.

De M. Lucien Victor-Meunier dans la *France du Sud-Ouest* :

En République, le suffrage universel est la source de toute souveraineté ; si cette source est salie, toute la vie politique, toute la vie sociale du pays se trouve atteinte ; des mesures s'imposent contre ceux qui, jetant à pleines mains l'or et l'argent, remuent la vase fétide, et la font monter à la surface, et changent ainsi l'eau pure et transparente, en fange.

Incontestablement, les dispositions du décret organique de 1882 et les autres textes traitant de la matière — rarement appliqués, d'ailleurs, parce que malaisément applicables — constituent des armes insuffisantes, inefficaces.

La corruption à peu près librement s'exerce, cyniquement s'étale ; et ses ravages, loin de diminuer, semblent augmenter. Va-t-on voir, en 1906, les scandales qui ont marqué les élections générales de 1902 ? La nécessité d'agir, de sévir, est immédiate. Il y a là une œuvre de salubrité publique à accomplir sans retard.

La proposition en ce moment en cours de discussion devant le Sénat permet-elle d'espérer que le but poursuivi sera atteint ?

Revue de la Presse locale

De M. Salamon, dans le *Réformateur* :

Au moment où des doctrines de défaillance patriotique se répandent dans le pays, le pèlerinage des Jardies, à Ville d'Avray avait plus que jamais sa raison d'être.

Gambetta, à eu, pour louer son génie républicain et patriotique des orateurs autorisés. Sa claire vision des besoins de la démocratie et des nécessités nationales a été mise en relief par M. Etienne, ministre de la guerre, ami du tribun et par celui qui, ayant été son secrétaire particulier, avait plus que quiconque qualité pour révéler à son auditoire et à la France entière, la pensée intime du grand caducien.

De *Quercinois* :
Mais les catholiques ont une supériorité qu'on ne leur contestera pas. Ils travaillent pour le peuple ; au lieu de promesses, ils donnent des œuvres ; au lieu de phrases, ils donnent des sentiments, des actions et des sacrifices.

Ils travaillent pour la patrie : une des causes de leur activité, de leur zèle, c'est qu'ils voient le pays menacé, compromis et trahi, et qu'ils veulent le sauver.

Ils travaillent pour la religion ; mais ils savent que les intérêts de la famille, de la morale, de la société sont liés à ceux de la religion et qu'en soutenant l'une ils défendent les autres.

CHRONIQUE LOCALE

Les Engagés Volontaires

Le ministre de la guerre vient de prendre plusieurs décisions importantes ayant pour but de régler la situation des engagés volontaires ayant souscrit leur engagement sous l'empire de l'ancienne loi militaire. Ces décisions, dont nous donnons ci-après un résumé, précisent la situation faite à ces engagés pendant la période de transition entre l'ancienne et la nouvelle loi militaire :

1° Les engagés volontaires présents sous les drapeaux ou qui ont été incorporés avant le 21 mars 1905 sont régis par la loi du 15 juillet 1889 ; ils pourront toujours se prévaloir des articles 21 et 22 de cette loi (soutien de famille et soutien indispensable) pendant toute la durée de leur service militaire ;

2° Aux termes de l'article 96 de la loi du 21 mars 1905, les dispositions relatives aux engagements sont devenues immédiatement applicables, « sauf en ce qui concerne les engage-

ments de trois ans, qui, jusqu'à la mise en vigueur de la présente loi, resteront soumis au régime de la loi du 15 juillet 1889. » Les mots « jusqu'à la mise en vigueur » devront être appliqués aux engagements de trois ans souscrits jusqu'au 21 mars 1906. En conséquence, les engagés pour 3 ans jusqu'à cette date pourront prétendre au bénéfice des dispenses de la loi du 15 juillet 1889. Par contre, ceux qui ont contracté un engagement de plus de trois ans depuis le 21 mars 1905 n'ont aucun droit à ces dispenses ;

3° Les appelés dispensés en vertu de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 et les jeunes gens qui jusqu'au 9 octobre 1905 se sont engagés au titre de l'article 23 (étudiants, élèves de grandes écoles, etc.) seront admis en cas de rappel à l'activité à se prévaloir des dispenses de la loi du 15 juillet 1889 ;

4° Les jeunes gens qui le 9 octobre 1905 n'ont pu souscrire l'engagement spécial (article 23) parce qu'à cette date ils n'avaient pas dix-huit ans accomplis ou ne remplissaient pas les conditions d'aptitude physique, ne peuvent plus prétendre aux dispositions de cet article 23.

Les engagements spéciaux (étudiants, ouvriers d'art, élèves des grandes écoles, etc.) sont définitivement supprimés.

CAHORS

ORGANISATION ET UNION

A son tour, la *Dépêche* préconise l'union des républicains.

Dans un entrefilet paru lundi matin, après avoir rappelé les diverses organisations politiques qui assurent le triomphe du parti ; après avoir déploré l'échec du 7 janvier et laissé entendre que les responsabilités de cet échec devaient être établies — ce que nous avons ici commencé à faire en attendant le grand moment de le faire tout à fait — la *Dépêche* préconise l'union.

Incontestablement, si l'on veut que le parti républicain remporte de nouvelles et éclatantes victoires, il est nécessaire d'organiser des comités, et de réunir en une étroite communion tous les citoyens que les luttes politiques ne laissent pas indifférents.

Nul de ceux-là ne peut refuser d'adhérer à la proposition d'union formulée de divers côtés et soutenue sincèrement par les démocrates désintéressés et loyaux.

Mais cette union ne peut être faite que sur une base solide, c'est-à-dire sur un programme nettement défini. Car aujourd'hui tous les groupes politiques se déclarent républicains : les nationalistes, les libéraux, jusqu'aux gens des *Croix*, tous crient : « Vive la République » — la République honnête, la vraie ! ajoutent-ils.

Seulement pour eux comme pour d'autres groupements républicains, leur République ne comporte aucune réforme, aucun progrès réclamé par le pays.

Est-ce donc avec tous ceux qui crient « Vive la République » que les démocrates doivent s'entendre pour faire aboutir un programme de réformes ?

Au cours de ces dernières années on les a vus suffisamment à l'œuvre, pour savoir à quoi s'en tenir sur leur compte.

Le parti républicain comprend tous ces groupes de gauche qui défendent et propagent le programme politique élaboré par le comité exécutif radical et radical-socialiste ; il comprend également tous les groupes qui acceptent ce programme comme minimum des desiderata politiques et sociaux.

C'est alors entre ces groupes qui ont, durant ces 4 dernières années, formé « le Bloc » que l'union est nécessaire.

Donc, que sans arrière-pensée, que sans calcul, tous les citoyens soucieux de l'intérêt de la cause démocratique unissent leurs efforts pour le triomphe du vrai programme républicain, et nous n'aurons plus, à l'avenir, à enregistrer des résultats tels que ceux de la journée du 7 janvier.

LOUIS BONNET.

L'HOTEL DES POSTES

De plus en plus, on affirme de tous côtés que la population cahornaise subira, de gré ou de force, la construction de l'hôtel des Postes sur l'emplacement de l'hôtel du Lion-d'Or.

On a beau protester, prouver chiffres en mains que l'opération est mauvaise, funeste à tous les intérêts de la ville ; montrer combien sera onéreuse dans quelques années la construction TOTALE de l'hôtel, rien n'y fera ; il faudra avaler coûte que coûte l'hôtel des Postes, et tant pis, si la digestion en est pénible !

Habittons-nous donc à cette idée, mais ne nous laissons pas faire sans protester cependant ! — au moins jusqu'au jour prochain, samedi probablement — où le Conseil municipal prendra une décision définitive en séance publique sur cette question.

Leur argument !

La *Dépêche* est déjà résignée : dans trois lignes, lundi, elle le déclare :

« Le vote du Conseil municipal « aura tout au moins pour résultat de « faire disparaître une tache sur « notre boulevard. »

Cette résignation pleine de réserves néanmoins nous plaît !

Quoi ! parce qu'une partie du boulevard sera « tachée » par une bâtisse qui sera de remise, il faudra dans un but d'esthétique — si c'était le seul but encore ! — édifier un monument de belle allure, un hôtel des Postes, s. v. p. ! là tout au fond de la ville ?

Mais, à ce compte, n'y a-t-il pas d'autres endroits sur nos boulevards même et dans nos rues « tachés » par des bâtisses vieilles et laides ! Hélas ! sans crainte d'être contredit, nous pourrions en citer de ces taches que la municipalité ne voit peut-être pas mais dont souffre la population.

Il y a des quartiers entiers qui manquent d'air, de lumière, insalubres au dernier degré : ils en ont des taches, ceux-là ; ne pourrait-on pas les leur enlever ? et ne serait-ce pas plus urgent ?

Bah ! nous répond-on : qui n'a pas encore remarqué que les réparations, les dégagements des rues, les mises à l'alignement, etc., etc., tout ce qui assainit, embellit... enrichit parfois, s'est toujours fait dans les quartiers habités par les maîtres ?

L'hôtel des Postes se fera sur l'emplacement de l'hôtel du Lion-d'Or ou il ne se fera pas ! C'est le tour de cet emplacement d'être enfin nettoyé :

Leur second argument

L'Union Républicaine ne fait aucune réserve :

« Ce vote, très sage, écrit-elle, aura « pour résultat d'assurer 135.000 fr. « de travaux aux ouvriers sans qu'il « en coûte grand chose à la ville. »

Et voilà ! le vote est « très sage » parce qu'il assure 135.000 francs de travaux aux ouvriers !

L'Union veut rien, sans doute, car, si l'hôtel des Postes est édifié ailleurs, sur un autre emplacement, une construction s'imposera, les

mêmes travaux seront faits, et les ouvriers profiteront des 135.000 fr., aussi bien que si l'hôtel est élevé sur l'emplacement du Lion-d'Or !

C'est une vérité de La Palisse, cela !

Mais nous allons plus loin ; et nous disons que tout le monde à Cahors — excepté un propriétaire cela s'entend — y trouverait son compte si l'hôtel des Postes s'élevait ailleurs que sur l'emplacement des écuries de l'hôtel du Lion-d'Or.

Ailleurs que sur l'emplacement du Lion-d'Or, le terrain serait plus vaste, moins insalubre, plus éclairé, plus aéré, moins incommode pour les travaux de terrassement, moins cher, plus central, et n'entraînerait aucune des conséquences qui sont à craindre avec l'écurie du Lion-d'Or, insuffisant pour loger les services postaux, télégraphiques et téléphoniques.

C'est de ce que nous aussi, au même titre que l'Union, nous voulons assurer du travail aux ouvriers ; mais, en même temps, nous tenons à ce que ces travaux soient le plus possible exécutés dans l'intérêt de la population.

Et c'est pourquoi, contrairement à ce que publie l'Union, nous n'avons jamais « préconisé l'abandon de tout projet de construction de l'hôtel des Postes. »

Où donc, et quand l'Union a-t-elle vu dans nos colonnes ce projet d'abandon ?

Sans doute, nous avons dit qu'il y avait des travaux plus urgents que ceux de la construction de l'hôtel des Postes à exécuter dans notre ville des travaux qui donneraient des ressources aux ouvriers, des travaux votés par le Conseil depuis plusieurs années ; mais est-ce dire que nous abandonnons le projet de construction de l'hôtel des Postes ?

La vérité

La vérité — et tous les gens de bonne foi l'ont vue — ce n'est pas contre la construction d'un hôtel des Postes que nous nous élevons : c'est contre l'emplacement que nous trouvons défectueux — ce qui n'est pas la même chose.

La vérité, c'est qu'on ne veut pas d'hôtel des postes ailleurs que sur l'emplacement des écuries du Lion-d'Or ; et nous n'hésiterions pas à parier cent contre un que tout projet de construction eût été enterré si le Conseil municipal avait, vendredi, rejeté l'emplacement du Lion-d'Or et voté l'emplacement Valette ou de Valon.

De l'hôtel des Postes, allons donc, on s'en moque ! Ce que l'on veut, c'est faire une affaire, voilà tout !

Ainsi donc, tout compte fait, il y a deux arguments en faveur de l'édification de l'hôtel des Postes sur l'emplacement de l'hôtel du Lion-d'Or.

Nous venons de les citer, de les discuter, de les réfuter ; leur valeur est de mince importance.

Que le Conseil municipal les juge suffisants, c'est possible ; un de ces jours il nous le dira ; mais quoi qu'il arrive, nous avons dit tout ce qu'il y avait à dire dans cette question d'intérêt général et nous croyons avoir fait notre devoir — ce qu'aucune considération d'amitié, de sympathie ne nous empêchera jamais de faire quand nous estimerons cet intérêt général en jeu.

LOUIS BONNET.

Conseil Municipal

Le Conseil Municipal se réunira probablement samedi soir à 8 h. 1/2. A cette séance viendra la question du gaz et de l'hôtel des postes.

UN CANARD

Samedi, à Cahors, circulait le bruit de la mort de M. Rey.

Renseignements pris, dans la journée même, par voie télégraphique, cette nouvelle était sans fondement ; c'était un pur canard qui, néanmoins, circulait dans la région, lundi encore, dans les foires des environs.

Commission départementale

Séance du 20 janvier

Présents : MM. Malvy, Peyrichou, Couderc et Relhié, secrétaire.

Absents : MM. Iscard, Longpuech et Laparra, excusés.

M. le secrétaire général assiste à la séance.

M. Malvy préside la séance en l'absence de M. Iscard.

La commission a statué sur les affaires suivantes :

Réparations aux locaux scolaires : de St-Géry, 30 fr. ; de Boussac, 35 fr. ; de Lascabanes, 30 fr. ; de Touzac, 30 fr. ; de Espeyroux, 30 fr. ; de Cressac, 30 fr. ; de Calvignac, 30 fr. ; de Ginouillac 30 fr. ; de Reyrevignes, 30 fr. ; de Larroque-des-Arcs, 30 fr.

Réparations aux presbytères : de Pescadoires, 20 fr. ; de Belaye, 20 fr. ; de Souillac, 20 fr. ; de Flaungnac, 20 fr.

Répartition du crédit de 1.000 francs pour indemnité de déplacement aux instituteurs. — Approuvé.

Répartition du crédit de 500 francs aux instituteurs pour l'enseignement de l'agriculture et des travaux manuels. — Approuvé.

Répartition de la subvention de 600 francs aux sociétés de secours mutuels. — Approuvé.

Vaccins. — Répartition des primes aux vaccinateurs du Lot en 1905. — Approuvé.

Conseil de revision. — Désignation des membres du Conseil général et du Conseil d'arrondissement.

Lentillac. — Classement du chemin vicinal ordinaire. — Adopté.

Saint-Félix. — Classement d'un chemin vicinal ordinaire. — Adopté.

Brengues. — Classement d'un chemin vicinal ordinaire. — Adopté.

Saint-Géry. — Chemin vicinal ordinaire n° 1, avant-projet. — Approuvé, déclaration d'utilité publique.

Pinsac. — Chemin n° 1, avant-projet. — Approuvé, utilité publique.

Reilhaguet. — Chemin n° 5, avant-projet. — Approuvé, utilité publique, assistance médicale.

Concession d'appareil orthopédique. — Jean Lhern, de Montel-Bouxa. Accordé.

Demande d'hospitalisation : Julien Dablan, de Cabrerets. — Accordé.

Pensions aux vieillards : Montfort, de Masclat, 120 francs ; Rauli, de Cavagnac, 60 francs ; Jeanne Roland, veuve Delpech, de St.-Cyprien, 120 fr. ; Pierre Gautié, de Saint-Cyprien, 120 francs ; Antonin Guiral, de Vaillac, 100 francs ; Marie Courdesse, épouse Talayssat, de Crayssac, 120 francs ; Jean Fabre, de Saint-Projet, 120 fr. ; Catherine Gary, de Lamothe-Cassel, 100 francs ; Justine Balat, veuve Larroque, de Oénevières, 120 francs ; Marius Castelnaud, de Bergant, 120 fr. ; Anaïs Laborie, de Bach, 120 francs.

Enfants assistés. — Communication de M. l'inspecteur des enfants assistés. — Acte est donné.

Relève des mandats émis en décembre 1905. — Acte est donné.

Contributions Indirectes

L'Officiel publie la statistique mensuelle des quantités de vin enlevées de chez les récoltants et des stocks existant chez les marchands en gros pendant le mois de décembre 1905.

Les résultats de cette statistique, pour le département du Lot, sont :

Quantités de vins sorties des chais des récoltants : 13.356 hectolitres ;

FUILLÉTON DU « Journal du Lot » 6

UN MÉNAGE DE GARÇON

par H. DE BALZAC

Agathe concluait de sa ressemblance purement physique avec Philippe à une concordance morale, et croyait fermement retrouver un jour en lui la délicatesse de sentiments agrandie par la force de l'homme. Philippe avait quinze ans au moment où sa mère vint s'établir dans le triste appartement de la rue Mazarine et la gentillesse des enfants de cet âge confirmait alors les croyances maternelles. Joseph, de trois ans moins âgé, ressemblait à son père mais en mal. D'abord son abondante chevelure noire était toujours mal peignée, quoi qu'on fit ; tandis que, malgré sa vivacité, son frère restait toujours joli. Puis, sans qu'on sût par quelle fatalité, mais une fatalité trop constante devient une habitude, Joseph ne pouvait conserver aucun vêtement propre ; habillé de vêtements neufs, il en faisait aussitôt de vieux habits. L'ainé par amour-propre, avait soin de ses affaires. Insensiblement, la mère s'accoutumait à gronder Joseph et à lui donner son frère pour exemple. Agathe ne montrait donc, pas toujours

le même visage à ses deux enfants ; et quand elle les allait chercher, elle disait de Joseph : — Dans quel état m'aura-t-il mis ses affaires ? Ces petites choses poussaient son cœur dans l'abîme de la préférence maternelle. Personne, parmi les êtres extrêmement ordinaires qui formaient la société des deux veuves, n'île père du Bruel, ni le vieux Claparon, ni Desroches le père ni même l'abbé Lorax le confesseur d'Agathe, ne remarqua la pente de Joseph vers l'observation. Dominé par son goût, le futur coloriste ne faisait attention à rien de ce qui le concernait ; et, pendant son enfance, cette disposition ressembla si bien à de la torpeur, que son père avait eut des inquiétudes sur lui. La capacité extraordinaire de la tête, l'étendue du front avaient tout d'abord fait craindre que l'enfant ne fût hydrocéphale. Sa figure si tourmentée, et dont l'originalité peut passer pour de la laideur aux yeux de ceux qui ne connaissent pas la valeur morale d'une physionomie, fut pendant sa jeunesse assez rechignée. Les traits, qui, plus tard, se développeront, semblaient être contractés, et la profonde attention que l'enfant prêtait aux choses les crispait encore. Philippe flatta donc toutes les vanités de sa mère à qui Joseph n'attirait pas le moindre compliment. Il échappait à Philippe de ces mots heureux, de ces réparties qui font croire aux parents que leurs enfants

seront des hommes remarquables, tandis que Joseph restait taciturne et songeur. La mère espérait des merveilles de Philippe, elle ne comptait point sur Joseph. La prédisposition de Joseph pour l'art fut développée par le fait le plus ordinaire. En 1812, aux vacances de Pâques, en revenant de se promener aux Tuileries avec son frère et madame Descoings, il vit un élève faisant sur le mur la caricature de quelque professeur. et l'admiration le coula sur le pavé devant ce trait à la craie qui pétillait de malice. Le lendemain l'enfant se mit à la fenêtre, observa l'entrée des élèves par la porte de la rue Mazarine, descendit furtivement et se coula dans la longue cour de l'Institut, où il aperçut les statues bustes, les marbres commencent, les terres cuites, les plâtres qu'il contempla fiévreusement ; car son instinct se révélait, se vocation l'agitait. Il entra dans une salle basse dont la porte était entr'ouverte, et y vit une dizaine de jeunes gens dessinant une statue et pour lesquels il devint aussitôt l'objet de mille plaisanteries.

— Petit ! petit ! fit le premier qui l'aperçut en prenant de la mie de pain et la lui jetant émiettée.

— A qui l'enfant ?

— Dieu ! qu'il est laid !

Enfin, pendant un quart d'heure, Joseph essaya les charges de l'atelier du grand statuaire Chaudet ; mais, après

s'être bien moqués de lui, les élèves furent frappés de sa persistance, de sa physionomie, et lui demandèrent ce qu'il voulait. Joseph répondit qu'il avait bien envie de savoir dessiner ; et, là-dessus, chacun de l'encourager. L'enfant pris à ce ton d'amitié, raconta comme quoi il était le fils de madame Bridau.

— Oh ! dès que tu es le fils de madame Bridau, s'écria-t-on de tous les coins de l'atelier, tu peux devenir un grand homme. Vive le fils à madame Bridau ! Est-elle jolie ta mère ? S'il en faut juger sur l'échantillon de ta boule, elle doit être un peu chique !

— Ah ! tu veux être artiste, dit le plus âgé des élèves en quittant sa place et venant à Joseph pour lui faire une charge ; mais sache-tu bien qu'il faut être crâne et supporter de grandes misères. Oui, il y a des épreuves à sur casser bras et jambes. Tous ces crapauds que tu vois, eh bien ! il n'y en a pas un qui n'ait passé par les épreuves. Celui là, tiens, il est resté sept jours sans manger ! Voyons si tu peux être un artiste ?

Il lui prit un bras et le lui éleva droit en l'air, puis il plaça l'autre comme si Joseph avait à donner un coup de poing.

— Nous appelons cela l'épreuve du télégraphe, reprit-il. Si tu restes ainsi sans baisser ni changer la position de tes membres pendant un quart d'heure, eh bien ! tu auras donné la preuve d'être un fier crâne.

— Allons, petit, du courage, dirent les autres. Ah dame ! il faut souffrir pour être artiste.

Joseph, dans sa bonne foi d'enfant de treize ans, demeura immobile pendant environ cinq minutes, et tous les élèves le regardaient sérieusement.

— Oh ! tu baisses, disait l'un.

— Eh ! tiens-tu, saperlotte ! disait l'autre. L'empereur Napoléon est bien resté un mois comme tu le vois là, dit un élève en montrant la belle statue de Chaudet.

L'empereur, debout, tenait le sceptre impérial, et cette statue fut abattue, en 1814, de la colonne qu'elle couronnait si bien. Au bout de dix minutes, la sueur brillait en perles sur le front de Joseph. En ce moment un petit homme chauve, pâle et maladi, entra, le plus respectueux silence régna dans l'atelier.

— En bien ! gamins, que faites-vous ? dit-il en regardant le martyr de l'atelier.

— C'est un petit bonhomme qui pose, dit le grand élève qui avait disposé Joseph.

— N'avez-vous pas honte de torturer un pauvre enfant ainsi ? dit Chaudet abaissant les deux membres de Joseph. Depuis quand es-tu là ? demanda-t-il à Joseph en lui donnant sur la joue une petite tape d'amitié.

— Depuis un quart d'heure.

— Et qui t'amène ici ?

— Je voudrais être artiste.

— Et d'où sors-tu, d'où viens-tu ?

— De chez maman.

— Oh ! maman crièrent les élèves.

— Silence dans les cartons ! cria Chaudet. Que fait ta maman ?

— C'est madame Bridau. Mon papa, qui est mort, était un ami de l'empereur Aussi l'empereur, si vous voulez m'apprendre à dessiner, payera-t-il tout ce que vous demanderez.

— Son père était chef de division au ministère de l'Intérieur s'écria Chaudet frappé d'un souvenir. Et tu veux être artiste déjà ?

— Oui, monsieur.

— Viens ici tant que tu voudras, et l'on t'y amusera ! Donnez-lui un carton, du papier, des crayons, et laissez-le faire. Apprenez, drôles, dit le sculpteur, que son père m'a obligé Tiens, Corde-à-Puits, va chercher des gâteaux, des friandises et des bonbons, dit-il en donnant de la monnaie à l'élève qui avait abusé de Joseph. Nous verrons bien si tu es un artiste à la manière dont tu chiqueras les légumes, reprit Chaudet en caressant le menton de Joseph.

Puis il passa les travaux de ses élèves en revue, accompagné de l'enfant qui regardait écoutait et tâchait de comprendre. Les friandises arrivèrent.

(A suivre).

antérieurs depuis le commencement de la campagne (1^{er} septembre 1905) : 30.844 hectolitres. Total : 44.200 hectolitres.

Stock commercial à la fin de décembre : 12.187 hectolitres.

Agression

Dimanche soir, vers neuf heures, deux honorables citoyens de notre ville, MM. Bouzerand et Gilis, se rendaient, après leur dîner, dans un café de la ville terminer leur soirée.

Arrivés dans la rue Fénélon, à hauteur du numéro 12, ils furent sans provocation aucune grossièrement insultés et même frappés par des soldats du 7^e d'infanterie, sans doute ivres.

MM. Bouzerand et Gilis ayant pu saisir une épauvette de l'un de ces énergumènes ont déposé une plainte.

Nous espérons que, une fois connus, ces militaires seront punis comme il convient.

La neige

Dimanche la neige a fait sa première apparition dans notre ville.

Durant toute la soirée elle est tombée en grande abondance, mais par suite de l'humidité du sol elle fondait presque aussitôt.

Néanmoins, les côtesaux, le lundi matin étaient recouverts d'une couche assez épaisse.

Dans le nord du département la circulation a été interrompue.

Le froid aujourd'hui est très vif : le thermomètre est descendu dans la nuit à 8° au-dessous de 0.

Tribunal Correctionnel

Audience du 22 janvier

IVRESSE ET MENDICITÉ

H. Fonville, 41 ans, né à Monpoué (Meuse), inculpé d'ivresse en récidive et de mendicité, est condamné à 1 mois de prison pour le délit de mendicité et à 6 jours de la même peine pour ivresse.

CHASSE SANS PERMIS

2 chasseurs sans permis sont condamnés à 25 fr. d'amende chacun, à la remise du fusil ou 50 fr. pour en tenir lieu.

MANDAT DE DÉPÔT

Le tribunal confirme le mandat de dépôt contre Nicolas Harty, 43 ans, né à Lyon, prévenu d'infraction à un arrêté d'expulsion.

PÊCHE AVEC ENGIN PROHIBÉS

Pierre Alazard, 55 ans, et Marcel Alazard, son fils, 16 ans, sont condamnés à 16 fr. d'amende chacun, pour pêche avec engins prohibés.

VOL

Françoise Valette, épouse Constant, 71 ans, de Savanac, qui a soustrait une certaine quantité de vin et d'eau-de-vie au sieur Meulet, est condamnée à 8 jours de prison.

DÉLIT DE CHASSE

Edouard Magot, 24 ans, cultivateur à Bouziès, poursuivi pour délit de chasse sans permis, répond aux questions du Président sur un ton impertinent ; le tribunal considérant la tenue du prévenu comme outrageante le condamne à 100 fr. d'amende et aux dépenses.

COUPS ET BLESSURES

Marie Tregout, épouse Saint-Aaumie, 53 ans, ménagère à Catus, inculpée d'avoir frappé le sieur Boisset sur son beau-frère, est condamnée à 25 fr. d'amende avec sursis.

— Virginie Hébrard née Bonestève, 25 ans, ménagère à Vidailac, est condamnée à 15 jours de prison avec sursis pour coups et blessures à la demoiselle Célestine Cavalie.

INJURES ET DIFFAMATION

La fin de l'audience est consacrée aux plaidoiries de MM. de Valon et Munin-Bourdin dans l'affaire déjà commencée à l'audience du 8 janvier, Louis Thalamas, propriétaire à Calvignac, contre Emile Guiral, son métrayer, prévenu de l'avoir injurié publiquement.

Le tribunal condamne Guiral à 16 fr. d'amende et statuant sur les conclusions de la partie civile, le condamne à 25 fr. de dommages et intérêts envers Thalamas et aux dépens.

Punition des Hommes de la Réserve de l'Armée territoriale

A la suite d'actes d'indiscipline commis par des hommes de la réserve de l'armée territoriale au cours d'un exercice de garde des voies de communication, la question a été posée de savoir si les hommes de cette catégorie étaient susceptibles d'une répression disciplinaire après leur libération.

En vertu des dispositions en vigueur le ministre a rappelé que les généraux commandants de corps d'armée ont droit de maintenir au corps, à l'expiration de leur convocation les hommes de la réserve de l'armée territoriale punis de prison mais non celui de les rappeler au corps après leur rentrée dans leurs foyers, pour leur faire subir une punition de prison ce rappel n'étant pas prévu par le règlement.

NOS DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier :

Paris 22 janvier 1906, 12 h. 50 s.

Le commandant Driand candidat

Le commandant Driand sera candidat aux élections législatives dans l'arrondissement de Pontoise.

Les fiançailles du roi d'Espagne

Les fiançailles du roi d'Espagne et de la princesse Battenberg seront célébrées le 26 janvier à Biarritz.

A Algésiras

La Conférence d'Algésiras a sanctionné aujourd'hui le projet de la commission relatif à la contrebande de guerre.

Mardi elle abordera la question financière.

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris 23 Janvier 12 h. 25 s

Remaniement ministériel

Un remaniement ministériel aurait lieu à l'occasion de la transmission des pouvoirs présidentiels : M. Merlou quitterait le ministère des finances à la suite d'un incident récent.

A Algésiras

Une dépêche d'Algésiras prétend que les délégués auraient reconnu, en principe, que la frontière vers l'Algérie serait délimitée par la France et le Maroc, et la frontière Riff par l'Espagne et le Maroc.

AGENCE FOURNIER.

Vivo lo Séporociou

Intéressante et jolie brochure en vers patois par un Quercynois.

En vente à Cahors chez Mlle Imbert, 79 Boulevard Gambetta, au prix de 0 fr. 20.

Arrondissement de Cahors

Castelnau

Officier ministériel. — Par décret, M. Serres est nommé huissier à Castelnau, en remplacement de M. Geniès.

Prayssac

Foire. — La foire du 22 a été assez belle : voici les cours des bestiaux. Bœufs gras, néant. Attelages de 500 à 800 fr. la paire. Porcs gras de 45 à 52 fr. les 50 kil. Jeunes porcs de 20 à 35 fr. l'un. Moutons gras de 1,25 à 1,50 c. le kil., autres de 15 à 25 fr. l'un. Poules de 0,75 à 0,80 la livre. Lapins de 30 à 35 c. la livre. Œufs, 0,60 c. la douzaine. Bled de 14 à 15 fr. les 4/5. Maïs de 8,50 à 9 fr. les 4/5. Pommes de terre de 2,75 à 3 fr. les 4/5. Châtaignes de 5 à 6 fr. les 4/5.

Arrondissement de Figeac

Bretenoux

Inventaire. — Par application de la loi du 19 décembre 1896, concernant la séparation des Eglises et de l'Etat, l'inventaire des objets mobiliers et immobiliers de la Fabrique et de la messe curiale de la paroisse Sainte-Catherine, de Bretenoux, aura lieu demain mercredi.

Il sera fait par M. Vielcazat, receveur de l'enregistrement à Bretenoux, désigné par M. le Receveur des domaines et du timbre du département du Lot.

La neige. — Pour la première fois de cette année, la neige a fait son apparition dans notre contrée dimanche dans l'après-midi.

La plaine et les montagnes environnantes en sont complètement recouvertes.

Foire. — Notre foire du 16 a été, malgré le temps incertain de la matinée, assez importante. Voici les cours : veaux de corde, de 250 à 400 fr. la paire ; moutons gras, de 25 à 30 fr. les 50 kilos, suivant qualité ; porcs gras, de 38 à 42 fr. les 50 kilos, suivant qualité ; porcelets, de 15 à 30 fr. la pièce, suivant la grosseur.

Vétérans des armées de terre et de mer. — La 427^e section des vétérans des armées de terre et de mer s'est réunie dimanche dernier, sous la présidence de M. Boyer, en assemblée générale.

Figeac

Tentative d'usage de faux. — Samedi, un individu disant se nommer Renouard et habiter la commune de Feycelles s'est présenté aux guichets de toutes les banques de notre ville pour escompter un billet dont l'écriture et la signature étaient fausses ; mais sa supercherie a été découverte et plainte a été portée.

La gendarmerie qui procède à l'enquête, s'est transportée à Feycelles où cet individu est complètement inconnu. Il est probable que le faussaire a pris le train, mais il est activement recherché, car son signalement est connu.

Tribunal correctionnel. — Audience du 20 janvier. — A la requête de l'administration des contributions indirectes, Jean Cariteau, 72 ans, cultivateur au Causse-de-Nayrac, banlieue de Figeac, est poursuivi pour infraction à la loi sur les bouilleurs de cru. Le prononcé du jugement est renvoyé à une prochaine audience.

Le tribunal ordonne ensuite la confiscation de 8 kilos 500 grammes de tabac de contrebande, abandonnés par un inconnu dans un champ situé sur le territoire de la commune de Lissac.

Bal. — Dimanche 23 janvier, grand bal à la salle Saint-Fargeau. On peut se procurer des cartes d'invitation au théâtre, tous les jours, de 2 à 4 heures.

Sainte-Colombe

Accident mortel. — Le nommé Larrauffe, habitant à Cardaillac, voulant franchir un fossé, tomba d'une si malheureuse façon qu'il se tua net. Le cadavre ne fut découvert que dix heures environ après l'accident.

Loumé (Hautes-Pyrénées), 3 février 1905. Vos merveilleux remèdes, les Pâtes Suisses et le Baume Victor, m'ont beaucoup soulagé, pendant la convalescence d'une maladie grave. Ils ont contribué à me rétablir. Marie PUJO (Sig. lig.). Ste Hertzog, 28, rue Grammont, Paris.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Etat civil du 1^{er} au 15 janvier 1906.

— Naissances : Puybarêt Alexandre-Emile, avenue Gambetta. — Gouloumé Henri, à St-Romain.

Mariages : Payet Henri, propriétaire, 28 ans, de Gourdon, et Passerieu Marie, sans profession, 17 ans, de Gourdon.

Hugon Jean, sieur de long, 29 ans, de Gourdon, et Deviers Jeanne, sans profession, 25 ans, du Vigan.

Hugon Léon, sieur de long, 20 ans, de Gourdon, et Rhodes Marie, sans profession, 16 ans, de Gourdon.

Décès : Grégory Charles, sans profession, 78 ans (hospice) — Bennet Alexis, 2 ans 1/2 au Paradis. — Chassaing Eugène, ferblantier, 65 ans, place du Quatre-Septembre. — Bétaïlle Marie, sans profession, 59 ans, épouse Bétaïlle, à Mandon. — Capoule Marie, sans profession, 68 ans, veuve Picandou, à Mandon. — Lamoureux Pierre, forgeron, 75 ans, au Verdé Haut. — Valéry Marguerite, sans profession 86 ans, veuve Hoasty, à la Maladerie.

Prochaine soirée. — Nous apprenons que l'Union Musicale Gourdonnaise organise une soirée-concert qui sera offerte prochainement à ses membres honoraires et au public gourdonnais.

Salviac

On nous écrit : Notre population se plaint, avec juste raison, de l'augmentation de la contribution personnelle et mobilière.

Par suite de l'adoption par le Conseil d'arrondissement du projet n° 3, système suivi par le Parlement, c'est-à-dire au centime le franc des valeurs locatives d'habitation, le contingent qui était en 1905 de 1816 fr. a été porté de ce fait pour 1906 à 2 106 fr., soit une augmentation de 290 fr. Cette somme, quoique minime, n'en gêne pas moins nos braves cultivateurs et comble d'aise nos bons réactionnaires, dont certains, dans leur bonne foi habituelle, vont répéter à tout venant que le conseil municipal est la seule cause de cette augmentation des charges.

En adoptant ce système, le Conseil d'arrondissement aurait dû s'inspirer du but de nos législateurs qui ont voulu dégrever nos campagnes en imposant les villes qui ont des valeurs locatives élevées par suite de leur grand commerce ; le but a été atteint en partie car nous apprenons que toutes les communes du canton, sans exception, ont vu leur contingent diminué, seul le chef-lieu a été augmenté, Salviac, dont la population agglomérée atteint à peine 700 habitants, ne doit pas être considérée comme une ville, la valeur locative, quoique assez élevée pour la perception de l'impôt, est fort minime, nous comptons que MM. les membres du Conseil d'arrondissement de Gourdon tiendront compte de nos justes réclamations lors de la répartition du contingent de 1907 en réduisant le contingent à la somme fixée pour 1905 et ce sera justice.

Foire. — A cause de sa coïncidence avec celle de St-Pompont et le mauvais temps aidant, notre foire du 20 n'a pas

eu l'importance désirée, néanmoins il s'est traité de nombreuses affaires sur nos diverses places et foirails.

La halle était bien approvisionnée, le blé a valu de 17 à 18 fr. l'hectolitre, le maïs a été vite enlevé à 11 et 11 fr. 50, les pommes de terre 4 fr.

Environ 40 quintaux de truffes vendues à 11 et 12 fr. le kilo ; malgré la fin de la saison, de nombreux paniers de foie gras avaient été apportés, tous ont trouvé preneurs à 5 fr. et 5 fr. 50 le kilo.

La volaille a valu 1,10 à 1,20 le kilo, grande baisse sur les œufs que les marchands n'ont voulu payer que 0 fr. 70 la douzaine, ce qui ne faisait pas l'affaire de nos braves paysannes qui ont refusé la livraison à d'aussi bas prix.

Les bœufs gras et les moutons gras ont trouvé facilement preneurs, affaires plus lentes sur le bétail d'élevage. Pas d'accident ni d'incident à signaler.

Chez nos voisins

Lot-et-Garonne

FUMEL

Nos conseillers. — Ayant si souvent entendu dire que la liberté de penser était inviolable, et qu'écrire même ce que ne pensaient pas les autres était un droit, nous nous hasardons à dire que la ville de Fumel, outre les agréments naturels dont elle dispose, possède également la faculté de donner à ses habitants les plus maussades, la note que par l'intermédiaire de personnes précisément chargées d'une autre besogne.

L'élection de M. Fallières à la présidence de la République a été accueillie avec une réelle satisfaction par tous les républicains de Fumel et tous se félicitent de cet heureux succès, qui a fait d'un compatriote et d'un sincère républicain le premier magistrat de l'Etat.

Cet heureux résultat nous vaut deux jours après, de la part d'un de nos édiles une lettre courte, parue qu'elle était ouverte, et adressée à M. le maire, priant ce dernier de vouloir bien convoquer d'urgence le conseil municipal pour qu'une adresse de félicitations fut votée en l'honneur du nouveau président.

Ce fut trop tard puisque, trois longs jours après, M. le Maire voulut bien au moyen d'une deuxième lettre (toujours ouverte) répondre à son cher collègue que sa communication tardive avait déjà eu une sanction et que lui, maire de Fumel, dont le devoir est de penser à tout, avait, d'Agén même, adressé à M. Fallières le petit poulet obligatoire.

Si les bons fumélois ne sont pas satisfaits de cet échange de correspondance entre deux collègues qui se voient à chaque heure du jour, nous aurons le droit de dire que la modestie n'est pas la qualité de ces deux élus qui emploient les grands quotidiens pour s'adresser mutuellement leurs propres félicitations.

Quelle soit de publicité, messieurs !

Conférence. — Dimanche, le citoyen Théodule Mauve, a fait dans la salle Deluc une conférence sur « le Patriotisme et l'Internationale », conférence que nous avons annoncée.

L'orateur qui a développé son sujet avec beaucoup de talent a été fort applaudi.

LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS

LE REMÈDE UNIVERSEL

— LES MAUX —

DE L'ESTOMAC ET DU FOIE.

En vente dans toutes les pharmacies. Demandez à M. Oscar Souvay, pharmacien à Lille, qui a introduit en France la Tisane Américaine des Shakers, une brochure gratuite sur les maux et le moyen de les guérir.

Bibliographie

Mon Dimanche, entré dans sa cinquième année, poursuit triomphalement sa brillante carrière, grâce à l'incomparable choix d'articles qu'il offre chaque semaine à ses lecteurs. Poëtes et chans, jeunes et vieux, joyeux et graves trouvent, dans un numéro de Mon Dimanche, des articles, contes, nouvelles ou romans qui répondent exactement au goût particulier de chacun. Cette semaine, ils liront dans Mon Dimanche : A la poursuite d'un tigre, drames, aventures contées par G. Labadie-Lagrave ; Longues barbes et grandes monstaches, fantastique charmant accompagné de dix-huit portraits d'hommes connus de notre époque ; Les Crépuscules japonais, Au téléphone, Le reporter, joyeux variétés ; deux grands romans dramatiques accompagnés chacun d'un bref résumé permettant d'en comprendre immédiatement l'action ; Cent mille francs de récompense, par Jules Lermine ; Les Oberlé, par René Bazin, de l'Académie française ; une nouvelle saisissante : A nuit terrible ; le portrait charge de M. Mollard, chef du protocole ; une page pleine de jeux et de belles histoires pour les enfants ; un grand concours avec nombreux et superbes prix ; vingt pages illustrées sous couvertures ; tel est Mon Dimanche qui est en vente

partout chaque vendredi au prix bien modique de 10 centimes. Numéros spécimens sont envoyés gratis et franco sur simple demande à l'administration : 4, rue de La Vrillière, Paris.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine Paris, 8^e. — Sommaire du 21 janvier 1906.

Daniel Lesueur : La force du Passé (fin). — Mathilde Alanio : Mlle Jacqueline (suite). — Paul Féval : Le Bossu. (suite) — Daniel Armand : Madame la Notaire (suite). — Variétés : La Mode, le Théâtre, les Sciences, Sports, Arts mondains, actualités, etc.

Paris, départements, Algérie et Tunisie ; six mois 8 fr., un an 15 fr.

Etranger, union postale : six mois 10 fr., un an 18 fr.

On peut s'abonner sans frais dans tous les bureaux de poste.

LA NATURE. Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie, Journal hebdomadaire et illustré, Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n° 1704, du 20 janvier 1906.

L'Éboulement des falaises de la Hève, par Lucien Libert. — Le coefficient de mérite d'un véhicule automobile, par J. Lafargue. — La Laponie industrielle, par M. J. — Le dirigeable « Italie », par le lieutenant-colonel G. Espitalier. — Les époques de la ponte des poissons de rivières, par P. Hiet. — L'alignement du tunnel du Simplon, par Ch.-Ed. Guillaums. — La photographie des couleurs, par G. Marchal. — Traversée du Passage du Nord-Ouest, par Ch. Rabot. — L'automobile militaire. — Emploi des arbres comme antennes réceptrices pour les ondes hertziennes, par le capitaine J. Peri. — La conduite d'eau de Coolgardie, par P. de Mériel — Chronique. — Académie des sciences, par Ch. de Villadeuil. — Le niveau de pente à graphomètre Bruyère, par D. Baillet.

Ce numéro contient 15 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

Madame et Monsieur

Le plus beau et le moins cher, le plus luxueux et le plus intéressant des magazines français, 25 centimes le numéro. Les 52 numéros annuels (2.000 pages, 3.000 gravures) pour 12 francs. Abonnement remboursé deux fois. Madame et Monsieur, 3, Rue Rossini, Paris.

Sommaire du N° du 21 Janvier 1906.

Converture : M. Armand Fallières, Président de la République. Les deux Présidents (planche photographique). — Ce que peut le Président de la République en France, en Suisse et en Amérique, opinions diverses (9 photographies). — Les grands électeurs de France, par Georges de Noyville (12 photographies). — Autour du Congrès de Versailles. Trois heures d'histoire par Richard Valmond. L'élu du Congrès, Versailles sous la pluie (16 photographies) — M. Fallières officiel, M. Fallières intime dans sa propriété de Loupillon (2 photographies). — Les services de l'Élysée (3 photographies). — Le rôle de la Présidence. — Interview de M. Mollard, chef du Protocole. — Les deux présidents, Madame Fallières et ses enfants (4 photographies). — Roman, par Mme la Duchesse de Sutherland, illustrations de Jean-Louis.

En vente partout

Effectif et Concentration de l'armée Allemande

De Monde Illustré :

Dans une conférence sensationnelle, faite en 1898 devant la « Réunion militaire de Berlin », le colonel de Bernhardt, alors chef d'état-major du 16^e corps d'armée, s'efforçait d'étudier une théorie des éléments de la guerre moderne, en s'écartant des données purement expérimentales.

Il demandait qu'on préparât, dès le temps de paix, la prise d'armes de toute la population, qu'on éveillât chez le peuple le goût du tir et des armes ; mieux encore qu'on rappellât aux jeunes hommes, en les soumettant à des périodes d'instruction régulières, que la guerre est fatale, que la lutte commerciale se résoudra tôt ou tard en conflits sanglants, et qu'au début du XX^e siècle, dans la poitrine de chaque citoyen devait battre un cœur de soldat.

C'est à l'Etat disant-il en substance, qu'incombe le rôle de faire tendre vers un but idéal les grands sentiments nationaux, les grandes aspirations communes.

Ce but, base même de toute politique extérieure, visera l'accomplissement d'une haute mission historique. Il consistera, pour l'Allemagne, à former le noyau autour duquel viendront se grouper tous les éléments dispersés de la race allemande, à étendre sa sphère d'influence sur tout le globe, enfin de donner au germanisme la place qui doit lui revenir dans le monde.

En fait, l'ancien chef d'état-major du 16^e corps désirait avant tout voir sa patrie toujours plus grande et toujours plus prospère ; et la guerre lui semblait l'unique moyen de parvenir à cette grandeur et à cette prospérité.

C'est ainsi que le parti de la guerre, si puissant en Allemagne, conçoit la politique extérieure de l'Empire ; et, comme d'après les grands chefs de l'armée allemande, « la politique, la stratégie et la tactique, marchent la main dans la main », c'est à une offensive hardie, intrépide, que la France devrait s'attendre le jour où, par une heure, elle serait dans la nécessité de rompre diplomatiquement avec l'Allemagne.

« Le déploiement stratégique terminé, conclut le colonel de Bernhardt, l'offensive doit en jaillir comme l'éclair du nuage et en être la conséquence à la fois logique et inéluctable. »

Nous voudrions d'abord montrer comment les Allemands ont conçu et organisé cette offensive générale ; puis comment les Français entendent y répondre, enfin comparer la puissance intellectuelle et matérielle des armées françaises et allemandes.

Telle est la préface d'une suite d'articles dont le premier paraît cette semaine dans le Monde Illustré.

Bulletin Financier

L'impression favorable qui se manifestait samedi, en clôture, n'a pas persisté aujourd'hui. C'est la faiblesse qui domine et sans que l'on puisse lui donner une cause bien certaine. Il est probable que c'est à l'incertitude que l'on éprouve sur les résultats de la conférence d'Algésiras que l'on doit l'état hésitant et calme du marché.

Notre 3 0/0 est en réaction à 98,87.

Les établissements de Crédit manifestent de leur côté des tendances moins fermes.

La Banque de Paris vaut 1440 ; le Comptoir National d'Escompte se tient à 650 ; le Crédit Foncier se traîne à 698 ; le Crédit Lyonnais à 1092 ; la Société Générale à 636.

Quelques négociations ont été pratiquées sur nos chemins français ; l'Est négocié à 935 ; le Lyon à 1380 ; le Nord à 1325 ; l'Orléans à 1475.

Le Suez varie insensiblement à 4295 ; ainsi que le Rio à 1663.

Les Rentes étrangères, en sympathie de notre rente sont également moins bien tenues. L'Extérieure fait 91,90 ; l'Italien 104,60 ; le Portugais 68,40 ; le Turc passe à 92,55 ; la Banque Ottomane à 611. Les Russes mal influencés par l'élevation à 8 0/0 du taux de l'Escompte à Saint-Petersbourg sont en réaction : le 3 0/0 1891 à 69,70 ; le 3 0/0 1896 à 69,30 ; le Consolidé à 82,75.

Sur le marché en Banque, la Capillitas est toujours couramment traitée à 67 fr.

Le marché des miads d'or fait preuve aujourd'hui de dispositions un peu moins fermes. La Robinson Gold vaut 217 ; la Simmer and Jack 40 fr. ; la Robinson Deep 134. Au Parquet la Central Mining coté 406.

Mal de Tête

MIGRAINE - NÉURALGIE
Immédiatement soulagé et guéri
par badigeonnage d'**ÉDRINE**
qui ne colore ni altère la peau.

Rien à avaler
1 fr. 50 le flacon. — Dépôt pour Cahors
Pharmacie FOURNIE, place du Marché ; pour Gourdon ph^{ie} MEULET.

CHACQUE INDIVIDU est issu de deux êtres humains

provenant de quatre autres qui eux-mêmes furent procréés par huit et ainsi de suite. Un petit calcul dans ce sens montre qu'il y a 200 ans, le nombre des aïeux de l'un d'entre nous s'élevait à 24 ou 32 ; des milliers d'années auparavant ils se comptent par millions ou, pour être exact, étaient au nombre de 33.554.432. Naturellement, notre postérité, en comptant seulement deux enfants par chaque individu existant, atteindra ce même chiffre de millions, mille et centaine. Ceci toutefois en se basant sur la moyenne actuelle de durée de l'existence humaine qui serait, en effet, considérablement prolongée, si chacun de nous prenait ce vibrant tonique qu'est l'Emulsion Scott. Nous en avons un exemple frappant dans la lettre de M. le Docteur Nicoleau.

Poitiers (Vienne) 6 Février 1905.

Messieurs,

Je suis si heureux des résultats que j'obtiens avec l'Emulsion Scott, que je vous transmets de suite ce qui suit :

1^{er} Observation. — Un garçon boulangier qui avait une pneumonie double, toussait beaucoup, ne dormait pas, perdait très vite ses forces :

1^{er} jour. — Je lui fais prendre une cuillerée d'Emulsion Scott le soir et le matin.

2^e jour. — Deux cuillerées : une le matin et une le soir ; le malade supporte bien ce remède qui, dit-il, le ramène à la vie.

Un deuxième flacon de votre Emulsion Scott fit merveille et l'état de mon client s'améliora rapidement ; cependant le malade continuait à tousser et à perdre son excellent remède quelque temps encore pour ne pas reculer ; il est aujourd'hui parfaitement guéri.

2^e Observation. — Ma fille a présenté au sommet des deux poumons une congestion (ayant tous les symptômes d'une phthisie galopante) qui disparaît avec votre précieux remède. Depuis qu'elle fait usage de l'Emulsion Scott, elle est plus vigoureuse, plus joyeuse.

D^r NICOLEAU.

</

La liquidation de la faillite DREUILHE, et BERNADOU, négociants associés, domiciliés à Castelnaud-Montrastier étant terminée, les créanciers composant l'union sont convoqués, pour le vendredi 2 février 1906 à 2 heures du soir, salle d'audience du Tribunal, pour recevoir le compte que le syndic doit leur rendre, et donner leur avis sur l'excusabilité des faillites.

Suivant jugement de défaut en date du 19 janvier 1906, rendu sur les poursuites d'un créancier, le Tribunal a déclaré en état de faillite le sieur Edmond CAMINADE, cordonnier, demeurant à Saux, canton de Montoucy. Ordonné l'aposition des scellés partout où besoin sera, délivré au failli un sauf conduit provisoire à charge par lui de déposer au greffe dans la huitaine de la signification du dit jugement son bilan et la liste de ses créanciers, nommé M. Louis Paubert, l'un de ses membres, juge-commissaire de cette faillite, et Monsieur Bernard Seguy, arbitre de Commerce, domicilié à Cahors, syndic provisoire. Pour extrait conforme.

Le Commis Greffier, A. POULVEREL.

Chemin de fer d'Orléans

Excursions

En Touraine aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1er itinéraire : 1re classe 86 fr. — 2e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris aux gares d'Orléans (quai d'Orsay et Austerlitz), aux bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

FONDÉ EN 1879 L'ARGUS de la PRESSE

le plus ancien bureau de coupures de journaux 14, Rue Drouot, 14 PARIS

Bibliographie

52, rue St-Georges, Paris, IXe PUBLICATIONS DE FAMILLE JOURNAL DES DEMOISELLES

Édition verte : Un an : Paris, 16 fr. ; Départements, 19 fr. ; Union postale, 22 fr. Édition chamois : Un an : Paris, 12 fr. ; Départements, 14 fr. ; Union postale, 17 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE MA FILLE Ouvrages recommandés Collections : 3 fr. 50 le volume broché

Toute abonnée au Journal des Demoiselles recevra au prix de faveur de 3 fr. 25, franco dans toute la France, un volume magnifiquement relié. Six volumes pour le prix de 18 fr. franco

PRINCIPAUX AUTEURS : MM. Aigueperse, Maryan, Du Campfranc, H. Bister, Zénaïde Fleuriot, Champol.

MANUEL du JOURNAL des DEMOISELLES

9e édition, considérablement augmentée MÉTHODES POUR LES PRINCIPAUX TRAVAUX DE DAMES

52, rue St-Georges, Paris, IXe PUBLICATIONS DE FAMILLE LA POUPEE MODELE

Revue des petites filles, illustré de 200 gravures dans le texte. Paraissant le 15 de chaque mois

52, rue St-Georges, Paris, IXe PUBLICATIONS DE FAMILLE LA TOILETTE DES ENFANTS

Recueil de Modes enfantines Un an : France : 6 fr. — Union postale : 7 fr. 50. Paraissant le 1er de chaque mois

BOURGUT DENTISTE 9 - RUE DU LYCÉE - 9

SEULE MAISON A CAHORS POUVANT HYVER un Dentier dans la même journée

OUATE THERMOGÈNE Guérit en une nuit les Rhumatismes, Bronchites, Maux de gorge, Maux de reins, Points de côté, Torticolis, etc.

OFFRES D'EMPLOIS

3 fr. 50 par jour, travail d'aiguilles, à faire chez soi, continuuel, sans caution, PUTZY, Maisons-Alfort (Seine).

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE DIPLOMÉ DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

L. MAURY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris Lauréat de l'Ecole Dentaire de France

UN CADEAU A TOUTES LES MÈRES

Voulez-vous voir votre bébé se développer régulièrement, avoir un teint frais, une humeur gaie? Voulez-vous le voir manger avec plaisir et même avec avidité?



NOTA. — Il suffit d'écrire à la Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris, en se recommandant du Journal du Lot, pour recevoir à titre de cadeau et franco de port par la poste une ravissante boîte-échantillon de Tisphorine, de quoi préparer 4 à 5 potages pour un bébé.

REPRÉSENTANTS dem. p. Maison sér. 1er ord. p. plac. Huiles, Savons, Cafés, Convin, Beaux à Retrait, Rent. Tr. fort. remis, ou appoint. fix. Prix concurre accept. ; dépôt s. d. après essai ; livrais. soign. Prime à Représent ; Chronométr. Ec. à Théophile Berthon à Salon (B.-du-R.).

(SERVICE D'HIVER 1905-1906)

Table of train schedules for winter 1905-1906, including routes from Paris to Toulouse, Cahors to Libos, and various regional lines.